

## Denis DIDEROT, « III : Entretien de l'aumônier et d'Orou », in *Supplément au Voyage de Bougainville*, 1796.

Une fille, Miss Polly Baker, devenue grosse<sup>1</sup> pour la cinquième fois, fut traduite devant le tribunal justice de Connecticut<sup>2</sup>, près de Boston. La loi condamne toutes les personnes du sexe<sup>3</sup> qui ne doivent le titre de mère qu'au libertinage<sup>4</sup> à une amende, ou à une punition corporelle lorsqu'elles ne peuvent payer l'amende. Miss Polly en entrant dans la salle où les juges étaient assemblés, leur teint ce discours : « Permettez-moi, Messieurs, de vous adresser quelques mots. Je suis une fille malheureuse et pauvre, je n'ai pas le moyen de payer des avocats pour prendre ma défense, et je ne vous retiendrai pas longtemps. Je ne me flatte pas que dans la sentence que vous allez prononcer vous vous écartiez de la loi ; ce que j'ose espérer, c'est que vous daignerez implorer pour moi les bontés du gouvernement et obtenir qu'il me dispense de l'amende. Voici la cinquième fois que je parais devant vous pour le même sujet ; deux fois j'ai payé des amendes onéreuses<sup>5</sup>, deux fois j'ai subi une punition publique et honteuse parce que je n'ai pas été en état de payer. Cela peut être conforme à la loi, je ne le conteste point ; mais il y a quelquefois des lois injustes, et on les abroge<sup>6</sup> ; il y en a aussi de trop sévères, et la puissance législative peut dispenser de leur exécution. J'ose dire que celle qui me condamne est à la fois injuste en elle-même et trop sévère envers moi. Je n'ai jamais offensé personne dans le lieu où je vis, et je défie mes ennemis, si j'en ai quelques-uns, de pouvoir trouver que j'ai fait le moindre tort à un homme, à une femme, à un enfant. Permettez-moi d'oublier un moment que la loi existe, alors je ne conçois pas quel peut être mon crime ; j'ai mis cinq beaux enfants au monde, au péril de ma vie, je les ai nourris de mon lait, je les ai soutenus de mon travail ; et j'aurais fait davantage pour eux, si je n'avais pas payé des amendes qui m'en ont ôté les moyens. Est-ce un crime d'augmenter les sujets de Sa Majesté<sup>7</sup> dans une nouvelle contrée qui manque d'habitants ? Je n'ai enlevé aucun mari à sa femme, ni débauché aucun jeune homme ; jamais on ne m'a accusé de ces procédés coupables, et si quelqu'un se plaint de moi, ce ne peut être que le ministre à qui je n'ai point payé de droits de mariage. Mais est-ce ma faute ? J'en appelle à vous, Messieurs ; vous me supposez sûrement assez de bon sens pour être persuadés que je préférerais l'honorable état de femme<sup>8</sup> à la condition honteuse dans laquelle j'ai vécu jusqu'à présent. J'ai toujours désiré et je désire encore à me marier, et je ne crains point de dire que j'aurais bonne conduite, l'industrie et l'économie<sup>9</sup> convenables à une femme, comme j'en ai la fécondité. Je défie qui que ce soit de dire que j'aie refusé de m'engager dans cet état<sup>10</sup>. Je consentis à la première et seule proposition qui m'en ait été faite ; j'étais vierge encore ; j'eus la simplicité<sup>11</sup> de confier mon honneur à un homme qui n'en avait point ; il me fit mon premier enfant et m'abandonna. Cet homme, vous le connaissez tous ; il est actuellement magistrat comme vous et s'assied à vos côtés ; j'avais espéré qu'il paraîtrait aujourd'hui au tribunal et qu'il

<sup>1</sup> Enceinte

<sup>2</sup> Il s'agit d'une erreur ; le Connecticut est un état et non une ville ; il eut fallu dire « du » et non « de »

<sup>3</sup> Femme

<sup>4</sup> Liberté de mœurs

<sup>5</sup> Très cher

<sup>6</sup> Abolit

<sup>7</sup> Les États-Unis d'Amérique sont rattachés à la couronne d'Angleterre jusqu'en 1783 ; le *Supplément au Voyage de Bougainville* a été écrit aux alentours de 1779

<sup>8</sup> Épouse

<sup>9</sup> Les ressources financières

<sup>10</sup> Situation de femme mariée

<sup>11</sup> Naïveté

aurait intéressé<sup>12</sup> votre pitié en ma faveur, en faveur d'une malheureuse qui ne l'est  
40 que par lui ; alors j'aurais été incapable de l'exposer à rougir en rappelant ce qui  
s'est passé entre nous. Ai-je tort à me plaindre aujourd'hui de l'injustice des lois ?  
La première cause de mes égarements<sup>13</sup>, mon séducteur, est élevé au pouvoir et  
aux honneurs par ce même gouvernement qui punit mes malheurs par le fouet et  
par l'infamie<sup>14</sup>. On me répondra que j'ai transgressé les préceptes de la religion ; si  
45 mon offense est contre Dieu, laissez-lui le soin de m'en punir ; vous m'avez déjà  
exclue de la communion l'Église, cela ne suffit-il pas ? Pourquoi au supplice de  
l'enfer, que vous croyez m'attendre dans l'autre monde, ajoutez-vous dans celui-ci  
les amendes et le fouet ? Pardonnez, Messieurs, ces réflexions ; je ne suis point un  
théologien, mais j'ai peine à croire que ce me soit un grand crime d'avoir donné le  
50 jour à de beaux enfants que Dieu a doués d'âmes immortelles et qui l'adorent. Si  
vous faites des lois qui changent la nature des actions et en font des crimes, faites-  
en contre les célibataires dont le nombre augmente tous les jours, qui portent la  
séduction et l'opprobre<sup>15</sup> dans les familles, qui trompent les jeunes filles comme je  
l'ai été, et qui les forcent à vivre dans l'état honteux dans lequel je vis au milieu  
55 d'une société qui les repousse et qui les méprise. Ce sont eux qui troublent la tran-  
quillité publique ; voilà des crimes qui méritent plus que le mien l'animadversion<sup>16</sup>  
des lois. »

Ce discours singulier produisit l'effet qu'en attendait Miss Baker ; ses juges lui  
remirent<sup>17</sup> l'amende et la peine qui en tient lieu. Son séducteur, instruit de ce qui  
60 s'était passé, sentit le remords de sa première conduite ; il voulut la réparer ; deux  
jours après il épousa Miss Baker, et fit une honnête femme de celle dont cinq ans  
auparavant il avait fait une fille publique.

---

<sup>12</sup> Fait basculer

<sup>13</sup> Comportements déviants, mauvaises mœurs

<sup>14</sup> Déshonneur

<sup>15</sup> Honte

<sup>16</sup> Blâme, réprobation

<sup>17</sup> Firent grâce de